

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUBIERES
DU MERCREDI 5 OCTOBRE 2016

Présents : MM. Didier CALVET, Denis BELARD, Babeth ROUGE, Fabienne VIGNES, Claude FOLTRAN, Michel COLAY, Daniel JEAN, Fabienne JEAN, Quentin MICHELON.

Excusées : Martine LAFON, Sophie MARTY.

Invité : M. Jacques DEJEAN, Maire de Saint-Jean-de Verges.

Le Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 07 septembre 2016 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé et respecté.

1) Compte-rendu de la rentrée des Ecoles et du Conseil de SIVE du 29/09/2016

Présentation par M. le Maire, Didier CALVET

a) Effectifs et répartition des classes sur les 2 sites :

100 élèves à Crampagna, maternelle, 4 classes

135 élèves à St-Jean de Verges, 6 classes

(légère diminution de 146 à 135)

b) Activités périscolaires :

ALAE et 2 services de restauration

Crampagna, 43 élèves à midi et 31 le soir (pics à 51)

St-Jean de Verges, 74 à midi, 70 le soir

c) Personnel :

Voir tableau annexe

d) Gouvernance du SIVE :

Révision de l'article 5 du Syndicat (administration opérée par délégués élus des communes) demandée en juin 2016 et validée à ce jour par 2 communes sur 3, Loubières et St Jean de Verges.

Invité à s'exprimer, M. le Maire de Saint-Jean de Verges confirme les propos de M. le Maire de Loubières, revisite l'historique du SIVE et ses péripéties et se dit aux côtés du Président. Un échange s'exerce sur la situation et les enjeux mettant en avant la nécessité d'anticipation et l'espoir de continuer à trois.

e) Coût/élève :

Le ratio est de 1300€ par enfant et par an ; celui-ci se situe dans une bonne moyenne départementale.

L'ordre du jour se poursuivant sur d'autres points, M. le Maire de Saint-Jean de Verges salue l'assemblée et quitte la séance.

2) Adhésion et convention au service de remplacement du Centre de Gestion

Celles-ci concernent les besoins de remplacement au-delà de une semaine. L'accord de la totalité du Conseil est donné pour adhésion et signature de convention.

3) Délibération pour choix du Bureau d'Etudes pour révision du PLU

Après information de la Commission, et des discussions préalables, le Conseil Municipal vote unanimement pour retenir le Bureau INTERFACES, ce pour un montant Hors Taxe(s) de 16000 €.

4) Travaux sur voirie

Pour 2017 une DETR (subvention d'Etat) a été renouvelée (elle couvre environ 20 à 30 % des travaux).

Questions diverses

Il a été rapporté que des personnes regrettent la présence dans la commune de chiens en liberté pouvant générer des peurs... et des déchets organiques. Un courrier sera envoyé auprès des propriétaires pour qu'ils prennent des dispositions concernant leurs animaux de compagnie.

Mme Fabienne VIGNES rappelle la nécessité d'examiner la période la plus propice pour la rencontre "inter-génération" ainsi que l'animation qui l'accompagne. Une discussion s'engage ; une décision sera prise ultérieurement.

A 20 heures, l'Ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance du Conseil Municipal.

Le Secrétaire de séance

Le Maire